

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 02 ET 3 JUIN 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SCHEMA DIRITTORI DI L'ACCUNCIAMENTU NUMERICU
DI A CORSICA - SDTAN SMART ISULA**

**SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE DE LA CORSE - SDTAN SMART ISULA**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'article L. 1425-2 du code général des collectivités territoriales commande aux collectivités l'établissement d'un schéma territorial d'aménagement numérique.

Tout en se situant dans le cadre ainsi défini par le législateur, le Conseil exécutif de Corse souhaite proposer à l'Assemblée de Corse un document se situant dans une perspective plus large, fondamentalement politique, au sens étymologique du terme.

D'abord parce que, d'un point de vue général, la révolution numérique remodèle incontestablement les contours de la société actuelle, autant qu'elle en commande l'adaptation.

L'outil numérique peut être un immense facteur de progrès et de liberté, pouvant par exemple constituer la nouvelle agora des citoyens d'aujourd'hui.

Mais il est également potentiellement porteur de risques, et doit donc être façonné, encadré, réglementé, en intégrant pleinement les exigences liées au respect des libertés fondamentales, notamment individuelles.

Après avoir transformé entièrement l'économie industrielle, le digital s'impose désormais dans le monde physique, les perspectives ouvertes par l'intelligence artificielle et la robotique s'incarnant toujours davantage dans les pratiques du quotidien.

C'est donc une véritable révolution qui est en cours, et qu'il s'agit d'anticiper et d'accompagner, au service d'un modèle de société émancipateur.

Vraie de façon générale, cette problématique est particulièrement prégnante pour la Corse, territoire insulaire aspirant à la construction d'un modèle de société visant à réduire les dépendances et à impulser un développement durable.

Parmi toutes les facettes de l'autonomie ou de la souveraineté à construire (alimentaire ; énergétique ; politique), la souveraineté numérique est une dimension essentielle pour une île désireuse de relever les défis de l'émancipation politique, économique et sociale, et de l'ouverture et de l'inscription réussie dans son environnement méditerranéen et européen.

Le digital s'empare en effet de tous nos usages, au quotidien, dans le monde de l'entreprise, dans l'accès aux services publics.

Le contexte sanitaire lié à la crise du COVID-19 a différé nos débats sur le sujet, pour sans doute mieux les éclairer.

Comment, depuis cet évènement majeur, ne pas mesurer pleinement l'importance de l'outil technologique ?

Comment garantir l'inclusion numérique de chacun, pour une égalité de tous ?

Comment ne pas en percevoir les dangers (surveillance de masse, logiciels espions de type Pegasus, prédation des données personnelles, atteintes environnementales) alors que la protection des libertés publiques est plus que jamais un enjeu majeur ?

Dans l'appréhension de ces problématiques, l'intervention de la Collectivité de Corse a connu un séquençage logique :

- dès 2005, la Collectivité Territoriale de Corse a attribué une première délégation de service public concernant le réseau à haut débit territorial à France Télécom pour une durée de 20 ans. Depuis, la société délégataire Corsica Haut Débit, a déployé **plus de 700 km d'infrastructures de fibres optiques**, elle a **raccordé 60 répartiteurs téléphoniques** et **53 NRA-ZO ont été construits** afin de couvrir les principales zones blanches ADSL du territoire.

- En 2006, la Collectivité Territoriale de Corse a procédé à l'acquisition de fibres sous-marines entre Bastia et Menton auprès d'Alcatel.

- En 2011, ces fibres sous-marines ont été remises en affermage à la société Covage pour une durée de 15 ans. L'opération a permis une baisse significative du coût des liaisons entre la Corse et le continent de l'ordre de 65%, favorisant de ce fait la concurrence, tout en assurant les conditions favorables au déploiement du Très Haut Débit.

Le premier schéma adopté en 2012 par l'Assemblée de Corse se concentrait donc logiquement sur les infrastructures, les réseaux, les équipements.

Il a permis une couverture et un maillage du territoire important, dont le bilan détaillé est présenté dans le rapport joint en annexe.

Par délibération du 29 juin 2018, la Collectivité de Corse a accordé une concession de travaux à Corsica Fibra (société ad-hoc, filiale de SFR FTTH devenue XP FIBRE depuis) pour une durée de 30 ans, permettant de déployer et de commercialiser le très haut débit sur l'ensemble du territoire insulaire en complément des déploiements privés.

Le contrat établi entre la Collectivité de Corse et XP FIBRE prévoit la construction de 170 000 prises très haut débit (FTTH) à horizon 2024 sur la base d'une subvention publique d'un montant de 52 millions d'euros.

Début 2020, les 10 000 premiers foyers étaient raccordés et rendus éligibles.

Fin 2021, plus de 80 000 foyers ont été raccordés et rendus éligibles, malgré un contexte de crise sanitaire, impactant notamment l'activité des entreprises, totalement inédit.

En parallèle, le travail sur la réduction des zones blanches a permis, entre le 4 juillet

2018 et le 1^{er} avril 2021, l'identification de 69 zones.

Au 31 octobre 2021, 18 sites étaient déployés et 52 étaient en cours de déploiement.

La maîtrise de ces infrastructures, socle nécessaire des ambitions de Smart Isula, concerne les réseaux de télécommunications (très haut débit fixe et mobile, câbles sous-marins), les infrastructures de nouvelle génération avec l'Internet des objets, les centres d'hébergement de données (datacenters) et les plateformes de services d'infrastructures territoriales.

Ce socle désormais installé et en voie d'être complet, il convient désormais de préciser notre stratégie de développement des usages et services numériques.

C'est l'objectif du nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN Smart Isula).

Afin de se projeter dans l'avenir, il s'est élaboré dans la concertation, en organisant un espace d'expression ouvert, pour stimuler l'intelligence collective.

Lancés au printemps 2018, les travaux ont associé l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans le développement numérique de la Corse, autour de débats, de réflexions collectives et d'ateliers participatifs.

Une communauté d'une centaine de contributeurs actifs s'est constituée et un site Internet participatif a été mis en place pour faire connaître la démarche et collecter les contributions du plus grand nombre.

Cette concertation, riche, a permis d'opérer un diagnostic, de définir des objectifs, de formuler des propositions et d'établir une liste de pistes d'actions couvrant les enjeux de transformation de la société insulaire.

Le concept de **Smart Isula** a ainsi émergé, permettant d'insuffler une dynamique nouvelle, moderne et pragmatique à l'outil traditionnel, quelquefois statique, qu'est le schéma d'aménagement numérique.

S'est ainsi affirmé et affiné le choix d'un numérique au service de la cohésion, du développement ainsi que de l'émancipation économique, sociale, culturelle et environnementale.

S'est également exprimée et mise en forme l'aspiration à un numérique choisi plutôt que subi.

La transition numérique à réussir doit permettre de respecter les valeurs éthiques que nous considérons essentielles.

En découle un numérique émancipateur, éthique et responsable qui vise à éviter les dérives d'un numérique aliénant, consumériste, évoluant au gré du déterminisme technologique.

La politique numérique de la Collectivité de Corse se construit donc à partir d'objectifs politiques précis :

1) Garantir une Corse connectée, ouverte sur le monde et sur la Méditerranée :

Il s'agit de permettre à l'ensemble de notre société insulaire d'avoir un accès universel et de qualité aux infrastructures numériques à haut et très haut débit, permettant le développement économique, l'accès individuels aux contenus sociaux et culturels.

Placée au cœur de la Méditerranée occidentale, la Corse peut également s'imposer comme un nœud d'interconnexion, un lien entre les îles, une passerelle entre la rive Nord et la rive Sud.

Par ailleurs, le numérique est un outil clé de renforcement du lien entre la diaspora et la Corse et de son implication dans la vie de l'île.

Au plan stratégique, positionner la Corse comme un centre d'agrégation et de développement du trafic en Méditerranée en développant des Cloud datacenters, l'hébergement de proximité, est une orientation prometteuse dans le cadre de notre stratégie d'attractivité et de développement économique.

Dans cette perspective, la SITEC, datacentre (datacenter) territorial, société d'économie mixte à vocation industrielle et commerciale dont l'actionnaire majoritaire est la Collectivité de Corse, a un rôle majeur à jouer.

Smart Isula doit permettre le renforcement d'un écosystème de datacenters et favorable à l'implantation d'entreprises de plus en plus dépendantes du Net.

Le principal enjeu à cet égard consistera à donner accès à des offres de services de qualité à des conditions économiques acceptables.

2) Promouvoir une société inclusive, en luttant contre la précarité numérique et l'illectronisme :

L'accès aux données, aux services publics de plus en plus dématérialisés devient un enjeu majeur, pour un territoire aux taux de pauvreté et de précarité élevés, accentués encore par la crise sanitaire.

Aujourd'hui à l'échelle nationale, 40 % des publics en précarité sociale sont en difficultés numériques.

Il apparaît donc indispensable de mettre en place des dispositifs permettant aux personnes en situation de fragilité ou d'exclusion d'accéder à Internet et aux outils numériques de base dans une approche d'économie sociale et solidaire.

3) Favoriser l'innovation et la résilience, notamment dans le domaine de la transition écologique, énergétique, et environnementale

Le numérique participe pleinement à transition écologique, énergétique et environnementale.

Véritable catalyseur d'intelligence collective, il doit permettre à la Corse de devenir une terre en mouvement, susceptible d'anticiper les crises pour tenter d'en minimiser les effets, d'innover, d'évoluer en préservant ses fondamentaux environnementaux,

culturels et humains.

Dans l'élaboration de la stratégie Smart Isula, le pari est une fois encore celui de l'intelligence collective pour dégager une structuration de la pensée, de la réflexion, de l'action.

La démocratie implicative a été, à cet égard, un thème privilégié et essentiel.

A ce processus de démocratie directe s'est naturellement superposée l'expression de la démocratie représentative, notre Assemblée ayant eu l'occasion d'échanger sur les objectifs numériques à travers de nombreux rapports :

- le moratoire sur la 5G, voté le 31 juillet 2020 par délibération n° 20/113 AC ;
- le lancement d'une concertation citoyenne sur le sujet le 30 septembre 2021 par délibération n° 21/318 AC l'Assemblée de Corse ;
- l'opération d'acquisition d'un nouveau câble optique sous-marin entre la Corse et le continent, à l'occasion du rapport présenté à la session des 28 et 29 avril 2022 ;
- le rapport à intervenir sur les suites à donner à la concertation citoyenne concernant le déploiement de la 5 G en Corse ;

Cette vision stratégique, coconstruite, doit s'incarner dans une stratégie opérationnelle pragmatique, déclinée selon les axes suivants :

- « Une île responsable de la donnée qu'elle produit » : la Collectivité de Corse s'est emparée des enjeux de l'open data et s'est imposée comme une collectivité pionnière de l'ouverture des données publiques, faisant de la transparence sur l'utilisation des données une priorité.
La souveraineté territoriale doit à ce titre être recherchée dans la protection des données produites en Corse, pour qu'elles ne deviennent pas une ressource spéculative livrée à des intérêts particuliers.
- « Une île inclusive et émancipatrice » : cet objectif impose de permettre à chacun de participer et prendre part à la société numérique, en bénéficiant au besoin d'un accompagnement aux usages numériques par un maillage de structures et d'animateurs de l'inclusion numérique.
- « Une île apprenante » : levier privilégié d'éducation, de formation et d'émancipation, le numérique doit permettre de développer les compétences individuelles et de promouvoir l'intelligence collective, en permettant de moderniser les outils de formation tout au long de la vie.
- « Une île favorisant la transformation numérique de ses entreprises » : de la start-up innovante à l'entreprise soucieuse de sa modernisation, le développement des services et des outils technologiques impose aux entreprises de se transformer. Pour les TPE/PME, le numérique est un enjeu croissant de sauvegarde de leur activité, mais également un moteur de modernisation, de compétitivité et d'innovation. L'introduction du numérique dans la stratégie de l'entreprise permet d'optimiser la productivité, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer l'expérience client(e) mais aussi l'expérience « salarié(e) ».

La Collectivité de Corse devra mobiliser un écosystème d'acteurs susceptibles

d'assister les entreprises tant sur l'accompagnement en ingénierie et en formation que sur l'offre de services.

- « Une île solidaire qui met le citoyen au cœur de l'action publique » : le développement des services publics dématérialisés nécessite d'adopter une approche centrée sur l'utilisateur, garantissant l'accès et la lisibilité des politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité de Corse. La réduction des inégalités, de l'accès aux services publics et à la santé doit être appréhendée dans ses dimensions sociale et territoriale, tenant compte des spécificités d'une île montagne, exposée au vieillissement de sa population.
- « Une île porteuse d'une transition écologique qui renforce la résilience de ses territoires » : le numérique être au service d'une démarche écologique, environnementale et durable pour la Corse, irriguant et facilitant l'appréhension et le traitement des problématiques majeures pour notre territoire : préservation de l'environnement, autonomie alimentaire, transition énergétique, collecte, traitement et valorisation des déchets, gestion de l'eau et des ressources naturelles.
- « Une île en mouvement vers un riacquistu numericu culturale » : l'identité de la Corse, construite au fil des siècles, porteuse d'un patrimoine historique, culturel et linguistique doit être protégée et de valorisée. Le numérique doit ouvrir à l'identité insulaire un champ d'innovation et de création inédit. Il doit aussi contribuer à faire de la langue corse un levier d'intégration, de cohésion, et d'émancipation.

Ces objectifs s'accompagnent d'actions concrètes, permettant d'intégrer les programmes contractualisés et de mobiliser les financements en découlant (FEDER et CPER).

Il est aujourd'hui l'heure d'en valider le contenu, en gardant à l'esprit que le mouvement permanent du monde numérique nous impose une agilité, une capacité d'adaptation et une réactualisation permanente de la stratégie proposée : celle-ci doit se garder d'être figée, sauf à devenir obsolète.

Le rapport qui vous est proposé en annexe, à l'instar de la stratégie politique, s'adapte aux spécificités du numérique.

Il comprend une présentation générale et sept développements, sous formes de livrets thématiques.

Il propose 64 objectifs et 192 pistes d'actions.

Il prévoit, pour la poursuite des travaux, la mise en place d'un Cunsigliu, substituant le Cunsigliu Corsica Terra Numerica mis en place en 2009, composé des différents acteurs de la transformation numérique de la Corse, un comité des usagers/citoyens assisté d'un conseil scientifique seront réunis, animés par la Collectivité de Corse.

L'Assemblée de Corse sera destinataire de rapports d'étapes annuels et régulièrement sollicitée pour les nécessaires évolutions et adaptations.

Un site Internet dédié en assurera la vitalité et la lisibilité.

Il est donc proposé à l'Assemblée de Corse, pour donner corps à une politique globale du numérique qui soit à la fois émancipatrice, innovante, écologique, durable, ouverte sur le bassin méditerranéen et sur les collaborations transfrontalières :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'approuver le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula annexé au présent rapport (composé d'un Livret de Synthèse et de 12 livrets détaillés) ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à engager les crédits mobilisés à l'opération 1212N011 en faveur de la mise en œuvre de l'animation de la démarche Smart Isula.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.